



Département langue française

Label *Qualité français langue étrangère*

Commission interministérielle de labellisation

Vendredi 04 décembre 2015 10h00 – 12h30

*Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Salle L002
25, rue de la Montagne Sainte-Geneviève
75005 Paris*

Compte rendu

I. Ordre du jour

1. Examen des dossiers des centres audités
 2. Examen des dossiers en attente
 3. Amélioration du référentiel du label (bilan année 2015)
 4. Points d'actualité
 5. Préparation de la réunion du conseil d'orientation du label du 8 décembre 2015
 6. Questions diverses
 7. Date de la prochaine réunion de la commission.
-

II. Participants

Représentants des administrations

Présidente : Mme Françoise Barthélemy, conseillère scientifique pour les formations, représentant Mme Simone Bonnafous, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Claire Extramiana, chargée de mission, représentante du délégué général à la langue française et aux langues de France, ministère de la culture et de la communication.

M. Joseph Richard, rédacteur AEFÉ et Europe, mission de la langue française et de l'éducation, direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, ministère des affaires étrangères et du développement international.

Représentants de l'opérateur

Mme Caroline Mouton Muniz, chargée de programmes, département langue française, CIEP.

Excusés

M. Yves Vallat, adjoint au responsable de la mission Europe et international pour la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Laurent Gallissot, chef de la mission de la langue française et de l'éducation, direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, ministère des affaires étrangères et du développement international.

Mme Manuela Ferreira Pinto, responsable du département langue française, CIEP.

III. Examen des dossiers des centres audités

1. Examen des candidatures et dossiers en attente

Le CIEP présente huit dossiers de candidature à un renouvellement et deux dossiers pour une première candidature. Après examen des dossiers, la commission interministérielle de labellisation prononce les décisions suivantes :

Nom du centre	Décision
Nouveaux centres	
Alpha B, Nice	Labellisé 4 ans
Département de FLE UTC, Compiègne	Labellisé 4 ans
Renouvellement	
CIDEF, université catholique de l'Ouest Angers	Labellisé 4 ans
CUEFEE, université François Rabelais Tours	Labellisé 4 ans
Eurocentres, Amboise	Labellisé 4 ans
Eurocentres, La Rochelle	Labellisé 4 ans
France langue, Bordeaux	Labellisé 4 ans
IEFE, université Paul Valéry Montpellier 3	Labellisé 4 ans
Lyon bleu international	Labellisé 4 ans
Planète langues, Rambouillet	Labellisé 4 ans

2. Examen des dossiers en attente

Un centre a pu être labellisé après avoir fourni des informations complémentaires à la demande de la commission interministérielle de labellisation.

3. Amélioration du référentiel (bilan année 2015)

- En accord avec la commission, plusieurs aménagements du référentiel ont été réalisés.

➤ Deux indicateurs ne sont plus critiques :

A2 : Le centre diffuse des documents imprimés actualisés qui présentent l'ensemble des services proposés : conditions de séjour et aide, procédures d'inscription, prix et conditions financières, conditions d'annulation, descriptifs de formation, taille des groupes-classes et toutes les informations utiles pour choisir un séjour. [C]

Dans le cadre d'une démarche de développement durable, certains centres ne souhaitent plus utiliser de brochure papier.

A17 : Le centre s'assure de la sélection des logements, du placement et du suivi, notamment pour le traitement des réclamations (le service de logement peut être directement géré par le centre ou sous-traité). [C]

Certains centres pour migrants ou entreprises ne proposent pas de logements et souhaitent pouvoir candidater au label.

➤ Le terme « culturelles » disparaît du descriptif de l'indicateur A 22.

➤ Le terme « toilettes » est remplacé par « sanitaires » dans l'ensemble du référentiel.

➤ Les exigences en matière d'accueil de publics mineurs sont évaluées dans deux nouveaux indicateurs : A 15 et A16.

A 15 : Lorsque le centre accueille des mineurs, la direction veille au respect de la réglementation en vigueur.

A 16 : Lorsque le centre accueille des mineurs, il propose un hébergement et un suivi appropriés.

- Relecture du référentiel

Avant la mise en place d'un groupe de travail début 2016, une réunion est prévue au MESR le 15 décembre 2015 à 10h00.

4. Points d'actualité

➤ Rencontres professionnelles des 22 et 23 octobre 2015

Le département langue française du CIEP a organisé la troisième édition des rencontres professionnelles du label *Qualité français langue étrangère*, les 22 et 23 octobre 2015. Ce séminaire s'adressait à tous les établissements labellisés (ou en cours de labellisation), à ceux qui souhaitent s'engager dans le processus de labellisation ainsi qu'à toutes les personnes intéressées par les démarches qualité dans l'enseignement du français langue étrangère et par les processus de labellisation : auditeurs qualité, enseignants de français langue étrangère et coordonnateurs pédagogiques, étudiants. Une cinquantaine d'établissements ont participé à la première journée. La deuxième journée était consacrée le matin aux auditeurs et l'après-midi aux nouveaux centres. 13 d'entre eux ont participé à l'atelier sur le référentiel dont 4 universités.

Par ailleurs, quatre éditeurs (CLE international, Didier, Hachette, Maison des langues) ont soutenu cet événement en animant un salon professionnel, pour rencontrer les participants et leur proposer leurs dernières publications en français langue étrangère.

Ce séminaire professionnel a reçu le soutien de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, ministère de la culture et de la communication.

➤ Procédure CEF

La nouvelle plateforme Etudes en France est en ligne à l'adresse :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance>

Depuis le début de la campagne de demande d'admissions, une soixantaine de dossiers concernent des centres labellisés.

➤ Application Immersion France

Pour soutenir la promotion de la filière des séjours linguistiques en France, l'application Immersion France a été créée et sera disponible sur l'Apple Store à partir du 15 décembre 2015. Elle regroupera les offres des établissements labellisés *Qualité français langue étrangère*, membres de l'Office, d'Unosel et de Campus France.

➤ Campus France

Le CIEP participera à la réunion plénière du Forum Campus France le 10 décembre 2015 à Paris.

➤ Guide des centres labellisés 2016

Le *Guide des centres labellisés* est en cours de création, les centres doivent retourner le fichier qui renseigne leurs informations respectives au plus tard le 8 janvier 2016 pour une impression avant le 20 janvier 2016.

Le *Guide des centres labellisés* a été imprimé en janvier 2015 à 25 000 exemplaires ; il a été diffusé dans le réseau culturel français à l'étranger grâce au MAEDI. Le CIEP en assure la diffusion sur les différents salons nationaux et internationaux tout au long de l'année.

➤ Courriel formel (TD diplomatique)

Le MAEDI enverra un courriel formel dans les postes diplomatiques pour promouvoir Immersion France. La promotion du label sera assurée dans ce cadre.

➤ Journées du réseau Relier : REseau quaLité en Enseignement supérieur et Recherche

La dernière journée du réseau *Relier* s'est tenue le 27 novembre 2015 à la Maison des universités à Paris. Elle avait pour thème : *Quels dispositifs au service de la qualité des formations ?*

Cette journée, articulée autour de plusieurs axes de discussion : la stratégie, l'évaluation, l'accréditation, l'insertion des étudiants et l'apport de la qualité, a permis de nombreux échanges entre les acteurs concernés autour de retours d'expériences et de témoignages.

5. Préparation de la réunion du conseil d'orientation du 8 décembre 2015

Le CIEP informe la commission qu'à la date de la réunion tous les membres ont confirmé leur présence à l'exception de : la FIPF qui ne sera pas représentée ; Campus France et Vincent Dollé, expert associé, n'ont pas encore répondu à l'invitation.

6. Questions diverses

7. Date de la prochaine réunion de la commission

La prochaine réunion initialement prévue le 18 janvier 2016 est reportée au vendredi 22 janvier 2016 à 10h00 au MESR.

